

Le petit journal

NOVEMBRE 2016 - Le magazine d'infos de Vigneux-de-Bretagne



P.4

PRESS'POMME

Une histoire de famille qui se prolonge



P.6

ARTISTES EN FAIT !

Un week-end créatif où l'art est à l'honneur



P.13

SERENHA

Être accompagné dans ses travaux de rénovation



P.17

AMÉNAGEMENT

Une nouvelle entrée de bourg pour 2017



NOTRE DOSSIER P.10

Éclairage public

Réduire la pollution lumineuse



11 septembre. Fête du blé noir à l'Écomusée.



17 septembre. Cérémonie de remise des maillots du HBC Gesvres (handball).



25 septembre. 81 coureurs ont participé au cyclo-cross organisé par le Cercle Vignolais Cycliste, dont le coureur Bryan Coquard.



2 octobre. La 20^e édition du trail des 2 clochers a accueilli près de 350 participants déchaînés.



7 octobre. Concert de la chorale Babel Canto à la salle Le Rayon



8 octobre. La mobilisation a réuni entre 12 000 et 40 000 personnes sur les terres de Notre-Dame-des-Landes. Les bâtons ont résonné sur les chemins de la ZAD avant d'être plantés dans un talus. *Photo © J. Ronnet-Nicolle*



9 octobre. Pas loin de 80 pongistes (de 7 à 77 ans) au complexe sportif pour la compétition Ufolep de tennis de table « Le Challenge JB Daviais ».

POUR NOUS CONTACTER

Mairie de Vigneux-de-Bretagne
9, rue G.H. de la Villemarqué
B.P. 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne
Mail : contact@vigneuxdebretagne.fr
Web : www.vigneuxdebretagne.fr
Téléphone
02 40 57 39 50

Horaires d'ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi : 8h30-12h
et 13h15-17h15 (fermeture à 17h
le vendredi). Le samedi :
(uniquement pour les formalités
administratives, état-civil) 9h-12h.

LE PETIT JOURNAL VOUS INFORME

Prochaine parution
du 25 au 28 novembre
Réception des articles
communication@vigneuxdebretagne.fr
Date limite de remise des articles
avant le 2 novembre

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

Le **Petit journal** est édité par la commune
de **Vigneux-de-Bretagne**.

Distribution à domicile :
Guy Weber Services

Tirage : 2600 exemplaires.

Périodicité : 10 numéros par an.

Directeur de la publication
Joseph Bézier

Co-directrice de la publication
Gwénola Franco

Rédactrice-en-Chef
Sylvie Thibaud

**Conseil éditorial, secrétariat
de rédaction et mise en page**
Ollmedia Prod. [09 64 08 49 98]
www.ollmediaprod.com

Impression
Imprimerie CARTOFFSET [02 28 01 10 00]

Photos : mairie, CCEG, Fotolia, associations,
Pixabay.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : DES ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE MAIS PAS SEULEMENT

La municipalité a mis en oeuvre des actions pour réaliser des économies d'énergie, notamment sur l'éclairage public.

Celui-ci représente en effet une consommation énergétique conséquente, mais chose que l'on sait moins, il peut aussi être source de perturbations pour les écosystèmes et la santé humaine.

Les changements apportés dans l'éclairage public présentent ainsi de nombreux avantages. Sur le plan économique, on comprend bien sûr que la facture énergétique peut baisser de manière très significative.

Mais d'autres bienfaits sont à observer, comme par exemple la pollution lumineuse qui a un impact direct sur la biodiversité et peut occasionner des troubles pour les habitants, comme sur le sommeil des enfants.

Par ailleurs, contrairement à certaines idées reçues, l'absence d'éclairage public n'augmente pas le risque d'accident ni le nombre de délits.

Ce sont nos actions multiples qui nous permettront de nous améliorer au regard du développement durable. Les modes de gestion et de fonctionnement doivent changer, et c'est aux communes et autres collectivités locales de montrer l'exemple. Aussi, il est à noter la création par la Communauté de Communes d'Erdré et Gesvres d'un nouveau service pour accompagner les particuliers dans leurs travaux de rénovation : SERENHA (Sérénité-Habitat). Vous trouverez des informations sur ce service dans les pages de ce numéro.

*Martine Maillard,
adjointe à l'économie, l'agriculture et l'environnement*

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Jules BOSSER, le 01/09/2016.
- Carl LÉVESQUE, le 09/09/2016
- Maël HOANG PAYRAUDEAU, le 16/09/2016
- Maxime BESSON, le 22/09/2016

MARIAGES

- Clément LECOINTE et Marie MAILLARD,
le 10/09/2016.
- Dominique DETOC et Caroline FROMENTIN,
le 24/09/2016.
- Corentin LACROIX et Chloé HAMELIN, le 24/09/2016.



SOMMAIRE

4 ■ PORTRAITS

5 ■ ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

6 ■ SOLIDARITÉ

7 ■ CULTURE ET LOISIRS

8 ■ COMMERCE, ARTISANAT & ENTREPRISE

9 ■ VIE POLITIQUE

10 ■ LE DOSSIER DU MOIS

12 ■ ENVIRONNEMENT

14 ■ SPORTS

17 ■ SUR LE TERRAIN

18 ■ INFOS PRATIQUES

20 ■ AGENDA



PARCOURS

BRIGITTE FLOCH-BOISNEAU PRESS'POMME, UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Gérante du Marché U puis du restaurant Press'pomme, Brigitte Floch-Boisneau est bien connue des vignolais. Après 27 années d'activités sur la commune, Brigitte passe aujourd'hui le flambeau à ses enfants.



Quelles ont été vos activités sur la commune ?

J'ai ouvert le Marché U du bourg de Vigneux, anciennement Unico, en 1989 avec mon mari. Nous y sommes restés 15 ans. Après la vente en 2004, je souhaitais rester dans le commerce et mes enfants étant dans le secteur de l'hôtellerie/

restauration, on a donc eu l'idée de monter un restaurant sur ma propriété. Il y avait de l'espace et un beau bâtiment en pierre. Nous avons ouvert en 2006.

D'où vient le nom « Press'Pomme » ?

Il y avait un ancien pressoir à pommes sur la propriété ainsi que des pressoirs dans le bâtiment où se trouve l'actuel restaurant. On y fabriquait du cidre et du jus de pomme. C'est un lieu où les gens avaient l'habitude de se retrouver. Nous avons cœur à recréer de la vie et de la convivialité dans cet endroit.

Votre fils et sa femme ont repris le restaurant cet été, c'était important pour vous que ce lieu reste dans la famille ?

Cette maison a une âme, nous avons vécu ici avec mes trois enfants. Quand j'ai ouvert le restaurant, je souhaitais que ce lieu soit chaleureux, avec un esprit familial et de la cuisine

traditionnelle. C'était important que les clients se sentent bien. Je suis contente que mes enfants reprennent le restaurant car ils ont ce même état d'esprit, ils aiment le contact avec les gens. Ce restaurant, c'est une histoire de famille !

Maintenant que vous êtes à la retraite, quels sont vos projets ?

Dans un premier temps, je vais me poser, penser à moi, passer du temps avec mes amis, mes petits-enfants, faire de la rando, voyager... J'ai beaucoup travaillé et j'ai la chance d'être en bonne santé donc je compte bien en profiter, vivre tout simplement !

- **Le restaurant est ouvert tous les midis du mardi au dimanche, et le samedi soir. Bar ouvert tous les jeudis et vendredis soir. Traiteur.**
- **Press'pomme, rue Saint Michel. Tél. 02 40 57 10 62**



Brigitte Floch-Boisneau, entourée d'Abisha et Pierre Boisneau.

CYCLISME

JÉRÔME PINEAU : UN JUBILÉ POUR LA FIN DE CARRIÈRE

Coureur cycliste professionnel, Jérôme Pineau fête sa fin de carrière sur la commune ce mois-ci.



Quand avez-vous mis un terme à votre carrière de cycliste ?

J'ai arrêté en décembre dernier. Je n'avais plus de résultats, plus l'envie de m'entraîner, plus envie de faire de sacrifices. J'ai commencé la course à 17 ans, j'ai passé 14 années chez les professionnels. Mon corps me disait stop et la motivation n'était plus au rendez-vous.

Dans quel(s) domaine(s) vous êtes vous reconverti ?

Je suis consultant pour BFM et la chaîne l'Équipe. J'ai en parallèle intégré la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges pour préparer un diplôme de manager de club sportif.

Et la course ?

Je continue de m'entraîner trois fois par semaine car quand on a été sportif de haut niveau, on ne peut pas s'arrêter du jour au lendemain. Je fais également beaucoup de football.

Parlez-nous de votre jubilé des 12 et 13 novembre.

Ce jubilé, c'est pour fêter ma fin de carrière. J'organise un match de gala le samedi, avec des anciens amis cyclistes contre les anciens Canaris.

Le lendemain, ce sera une rando VTT familiale de 30 km (2 boucles de 15 km) qui sera proposée sur les sentiers de la commune.

Tous les fonds seront reversés à « Un maillot pour la vie », une association qui vient en aide aux enfants hospitalisés.

RENDEZ-VOUS LES 12 ET 13 NOVEMBRE

• **Samedi 12** : match de gala « Anciens cyclistes- Anciens Canaris ». À 14h30 au complexe sportif. Entrée libre.

• **Dimanche 13** : rando familiale VTT. Accessible à tous. Départ à 10h sur le parking Jules Verne. Tarif : 5 € / Gratuit pour les enfants. Inscriptions sur place (nombre de participants limité).



ÉCOLE SAINTE ANNE

UN SÉJOUR DÉCOUVERTE POUR MIEUX SE CONNAÎTRE

Les élèves de CM1/CM2 de l'école Sainte Anne ont participé à un séjour d'intégration du 26 septembre au 1^{er} octobre à Plouha dans les Côtes-d'Armor.

L'objectif de ce séjour était de permettre aux élèves de mieux se connaître, d'être solidaires, d'éveiller leur curiosité et de développer leur autonomie à l'approche de la 6^e.

Au programme : découverte du littoral et pêche à pied, initiation aux danses bretonnes, théâtralité, immersion dans les contes et légendes de Bretagne (korrigans, fées, farfadets, elfes, Morgans...), initiation au kayak et à la voile

(catamaran), boum de fin de séjour.

Les enfants garderont de très bons souvenirs de cette semaine de découvertes.

Plus de photos sur le site internet de l'école : <http://www.ecole-sainteanne-vigneux.com>

• **À noter :** l'assemblée générale de l'OGEC et de l'APEL aura lieu mardi 8 novembre à 20h30 à l'école Sainte Anne.

SAV

LES ANIMATIONS DE NOVEMBRE

- **Samedi 5 :** chasse aux Pokémon - 14h/17h - 8 places - 2U
- **Mercredi 9 :** sortie cinéma à Saint-Nazaire - 14h/18h - 8 places - 5U
- **Samedi 19 :** projet camp été 2017 - 14h/18h (Accès libre)
- **Mercredi 30 :** sortie au Planétarium et au Marché de Noël à Nantes - 14h/18h - 12 places - 4U
- **Renseignements :** S.A.V., 3 rue du Miron - 07 87 02 67 38 et 06 49 99 25 14 - jeunesse@vigneuxdebretagne.fr



ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE

VACANCES DE NOËL

Exceptionnellement, l'Association Loisirs Jeunesse ouvrira ses portes pour la première semaine des vacances de Noël, du **lundi 19 au vendredi 23 décembre 2016**.

La permanence pour les inscriptions aura lieu le **samedi 5 novembre, de 9h à 12h à la planète B612**.

Les dossiers d'inscription pourront être téléchargés sur le blog de l'association ou sur le site de la mairie.

• **Renseignements :** centredeloisirsvigneux.blogspot.fr - www.vigneuxdebretagne.fr



Le plein de souvenirs pour les élèves de CM1/CM2.

LE COIN DES PARENTS

PARTIR DU BON PIED SUR INTERNET

Ça y est, votre enfant commence à aller sur Internet depuis un ordinateur, un téléphone portable, une tablette ou une console de jeux ? Il n'est pas toujours évident, pour nous adultes, de les accompagner. D'autant plus que nous n'avons pas, dans ce domaine, la posture classique de détenteurs de savoirs.

Pourtant, nul besoin d'être un expert en informatique pour accompagner nos enfants. Bon sens, curiosité et sens critique sont les principales qualités requises.

L'un des sujets à aborder facilement avec vos enfants est le respect de la vie privée.

Sur Internet, attention à ma vie privée
Les enfants et les adolescents fournissent

facilement de nombreuses informations personnelles, y compris des photos, sur Internet alors qu'ils ne le font pas dans la vie « réelle ». Pourtant, que ce soit sur les réseaux sociaux, dans les discussions en ligne, sur les jeux en ligne ou sur des blogs, il n'est pas toujours possible de supprimer ces données. Elles peuvent potentiellement être récupérées par d'autres et ainsi laisser des traces indélébiles.

Il est donc important d'apprendre les bons réflexes aux enfants pour protéger leur vie privée.

Où trouver des ressources pour m'aider ?

Internet Sans Crainte est le programme national de sensibilisation des jeunes aux risques et enjeux d'Internet.

Le site www.internetsanscrainte.fr met à disposition de nombreuses ressources pour sensibiliser les jeunes aux risques et usages d'Internet. Dès 7 ans, ils apprendront, à travers des vidéos ludiques, des jeux et des guides, à se poser les bonnes questions et à développer les bons réflexes. Vous y trouverez également des articles pour vous informer ainsi qu'un guide « Internet ça s'apprend » pour accompagner vos enfants dans leurs premiers pas sur Internet (rubrique « Parents »).

• **Contacts des parents d'élèves :**

ce.cperrault@gmail.com

<http://ecole-sainteanne-vigneux.com/participer-echanger/les-partenaires-ogec-apel/>

<http://saintexvigneux44.blogspot.fr/>

TÉLÉTHON

TÉLÉTHON 2016, RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE JOURNÉE !



Le Téléthon fête ses 30 ans et à Vigneux-de-Bretagne, la commune et de nombreuses associations s'attendent depuis quelques mois à la préparation de ce grand événement solidaire. Rendez-vous le 3 décembre !



Pour une meilleure organisation, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant pour :

- le cross-relais

Orchestré par les Foulées vignolaises, le cross-relais se déroulera à partir de

10h. Il est ouvert à tous, sans limite d'âge.

- le repas du soir

L'association Arthur et ses Amis organise un repas au complexe sportif, qui sera suivi d'une soirée dansante animée par DJ Bigou'dance.

PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

• **Pour le cross-relais** : 02 40 57 11 77 ou communication@vigneuxdebretagne.fr en précisant votre âge pour faire les équipes de relais.

• **Pour le dîner** : 06 68 34 10 80 ou 06 86 66 00 44 ou arthur-et-ses-amis@orange.fr.

Au menu Tartiflette - Tarif Adulte: 15 € (comprenant dessert et café) - Tarif Enfant : 10 € (comprenant dessert et boisson)

Un bulletin d'inscription pour ces deux animations sera également transmis aux écoles après les vacances de La Toussaint.

PERSONNES ÂGÉES

UN APRÈS-MIDI AUTOUR DU MAINTIEN À DOMICILE

Le jeudi 15 décembre à Fay-de-Bretagne, le CLIC d'Erdre & Gesvres et du Pays de Blain vous invite à une discussion sur le sujet du maintien à domicile.



La majorité des personnes âgées (90 %) choisissent le maintien à domicile. Mais lorsque la dépendance, physique ou mentale, s'installe, il devient très difficile pour un aîné de vivre seul chez lui. Alors, quelles sont les conditions pour rester à la maison en toute sécurité ?

À quel moment faut-il envisager une entrée en maison de retraite ou établissement spécialisé.

Jeudi 15 décembre à partir de 13h30, le CLIC d'Erdre & Gesvres et du Pays de Blain répondront à ces questions qui vous concernent peut-être, vous ou vos proches.

Durant tout l'après-midi, services sociaux et d'accompagnement, médecin et psychologue seront à votre écoute pour aborder les questions des aides sociales et financières mais aussi discuter des enjeux et des limites du maintien à domicile.

• **Jeudi 15 décembre à Fay-de-Bretagne (Salle Denise Grey) de 13h30 à 17h30. Entrée libre et gratuite. Information et programme de l'après-midi : CLIC au 02 28 02 25 45 - clic.cceb.ccpb@cceb.fr - www.cceb.fr**

ROMS

LES FAMILLES RELOGÉES

Le site de l'ancienne école de La Paquelais n'accueille plus de familles Roms.

Depuis 2014, la municipalité, en collaboration avec Solidaroms et les partenaires sociaux, a œuvré pour le relogement des familles Roms. Deux d'entre elles sont entrées dans un logement pérenne. Depuis le 23 août dernier, la dernière famille occupe un logement temporaire et est accompagnée par une association d'insertion.

BANQUE ALIMENTAIRE

GRANDE COLLECTE ANNUELLE

La collecte annuelle de la banque alimentaire aura lieu les 25, 26 et 27 novembre au U Express.

C'est un rendez-vous solidaire durant lequel quelques 125 000 bénévoles collectent des denrées dans plus de 9000 magasins de la grande distribution. Chaque produit collecté est ensuite redistribué dans le département afin que cette aide bénéficie localement aux personnes démunies.

L'an dernier, plus de deux tonnes de denrées alimentaires avaient été recueillies au U Express, grâce à la générosité des Vignolais.

ARTISTES EN FAIT !

UN WEEK-END OÙ L'ART CRÉATIF EST À L'HONNEUR

Artistes en fait aura lieu le week-end des 5 et 6 novembre au groupe scolaire Saint-Exupéry. Deux jours pour découvrir la création en direct et apprendre quelques techniques créatives. Plus d'une vingtaine d'artistes et l'association Arc en ciel seront présents. Petit éventail de ce qui vous attend.

DES ATELIERS D'INITIATION

Au programme : fabrication de bijoux, initiation aux pastels, au chantournage, à la sculpture, à la peinture sur porcelaine, à la gravure sur papier mais aussi, création d'origami, apprentissage des techniques du portrait, ...

Ateliers samedi de 15h à 17h, dimanche de 11h à 12h et de 14h à 16h

DES DÉMONSTRATIONS

Restauration de meubles, réfection de sièges, relookage d'objets, modélisme, pastel sec, encadrement, cartonnage, diverses techniques de peinture...

Venez observer plusieurs artistes à l'ouvrage tout au long du week-end.

DES EXPOSITIONS ET UN VIDE-ATELIER

Peinture à l'huile, peinture aux doigts, marouflage, pastels, sculpture, ferronnerie d'art, papier d'art, chantournage, encadrement, bijoux, objets customisés, objets en bois, crochet...

Une grande variété d'art sera à découvrir tout le week-end. Vide atelier : quelques artistes profiteront de l'événement pour se séparer de quelques objets, œuvres ou tableaux.

GROS PLANS SUR DEUX ARTISTES

SABINE ROY - ARTISTE PASTEL ET DESSIN

Débutants ou initiés, venez découvrir ou approfondir la technique du pastel sec. Une dose de créativité, un soupçon d'inspiration, de jolies couleurs et vous obtenez une superbe création...



MARTINE GAUTIER-CARRÉ - ARTISTE PAPIER ET GRAVURE

Entre Martine et le papier, c'est une véritable histoire d'amour. Une histoire de fils et de fibres. Martine Carré proposera un atelier gravure sur papier, ouvert à tous.

abaca.over-blog.com pour en savoir un peu plus et échanger beaucoup sur le papier fait main.

PORTRAIT

IRÈNE LOISEL - PEINTRE



Artiste aux sources d'inspirations multiples, Irène Loisel décline ses émotions en plusieurs styles, du thème de la mer aux paysages, en passant par les natures mortes, elle s'autorise à l'abstraction à partir d'un simple dessin : elle ne peint pas ce qu'elle voit mais ce qu'elle ressent.

Comment vous est venue cette passion ?

J'ai découvert la peinture tardivement. Je peins depuis une quinzaine d'années. Peindre est devenu une passion d'autant que l'histoire de l'Art m'intéressait beaucoup.

J'ai pris des cours avec différents professeurs dont l'artiste-peintre Roland Brémand.

Qu'est-ce que ça vous apporte au quotidien ?

Peindre est une évasion. Je m'intéresse à toutes les écoles et à tous les courants artistiques. Je me lance des défis pour peindre à la manière de..., avec des thèmes et des couleurs que je choisis. La peinture sert à me déconnecter de la réalité, à m'introduire dans le tableau là où le temps n'a pas de limite, c'est une invitation au voyage à ne pas manquer.

Pourquoi participer à Artistes en fait ?

« Artistes en fait » est l'occasion de faire connaître mon travail dans mon environnement.

• Retrouvez les tableaux d'Irène Loisel en mairie jusqu'au 30 novembre.

ARTISTES EN FAIT !

Samedi 5 novembre de 14h à 18h30 / Dimanche 6 novembre de 10h à 18h, au groupe scolaire Saint-Exupéry. Ouvert à tous - entrée libre.

• Renseignements : www.vigneuxdebretagne.fr - 02 40 57 11 77 - communication@vigneuxdebretagne.fr.

ACAVP

UN CONCOURS DE DESSINS AU PROFIT DU TÉLÉTHON

L'association des Commerçants et Artisans du Village de La Paquelais organise son concours de dessins au profit du Téléthon cette année. Le thème retenu est « Dessine moi l'hiver ».

Ce concours est ouvert à tous les enfants de la commune de 3 à 11 ans. Les dessins sont déposés du 13 novembre au 3 décembre dans les commerces du bourg de La Paquelais. Les dessins devront être faits sur une feuille A4 avec une technique au choix (peinture, crayons de couleur, collages, etc.). N'oubliez pas de préciser votre nom, prénom, âge, et numéro de téléphone au dos.

Il y aura un gagnant récompensé par tranche d'âge.

L'association sera présente le 3 décembre à la Place Jules Verne, à l'occasion du Téléthon. Elle proposera des baptêmes de side-car de 14h à 17h. Une buvette sera tenue en partenariat avec Les amis de l'école Charles Perrault.

Venez nombreux participer à notre concours car notre Association reversera 1 € par dessin récolté ainsi que tous les bénéfices des baptêmes de side-car et de la buvette, à l'A.F.M. TELETHON.

Par avance merci de votre participation.

NOUVEAUX SERVICES

DU NOUVEAU CHEZ BENOIT MOTOCULTURE



Suite à une demande croissante pour la réparation et l'entretien des cycles, cyclomoteurs et scooters 50 cm³, **Benoit propose un nouveau service : la réparation, la révision et l'entretien des cycles, cyclomoteurs et scooters 50 cm³, ainsi que la vente de pièces détachées.**

• **Benoit Motoculture : Village de la Biliais Deniaud - 06 13 82 30 17 - Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h.**

BANQUE

FERMETURE DE L'AGENCE CRÉDIT AGRICOLE

L'agence du Crédit Agricole, située sur la zone du Miron, fermera ses portes le 3 novembre. Le distributeur de billets restera quant à lui en place.

FORMATION PROFESSIONNELLE

DES RENDEZ-VOUS D'INFORMATION À NE PAS MANQUER

S'inscrire à la formation de son choix et prendre un congé rémunéré pour la suivre, c'est le principe du Congé Individuel de Formation (CIF), un droit reconnu à tout salarié, en CDI ou CDD, au cours de sa vie professionnelle.

Le CIF permet d'évoluer professionnellement, de changer de métier ou de créer sa propre entreprise. Pour connaître les modalités de mise en place du CIF, venez participer à une des réunions proposées à Nort-sur-Erdre et à Grandchamp-des-Fontaines par le Fongecif Pays de la Loire en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres.

- À la Maison de l'Emploi et de la Formation à Nort-sur-Erdre : le mardi 6 décembre de 17h à 18h30.

- À la Maison de l'Emploi et de la Formation à Grandchamp-des-Fontaines : le mardi 8 novembre de 12h à 13h30

• **Renseignements : Fongecif Pays de la Loire au 0810 19 16 80 - www.fongecif-pdl.fr ou rendez-vous dans votre Maison de l'Emploi et de la Formation.**

GOLF DE NANTES

MARCHÉ DE NOËL AU GOLF

Samedi 26 et dimanche 27 novembre, le Golf de Nantes-Vigneux organise son 4^e marché de Noël couvert et animé. Découvrez le savoir-faire et le talent des producteurs et des artisans de la région. Venez flâner à la recherche d'idées cadeaux. Nombreuses animations avec notamment des initiations au golf, dégustations et ateliers...

• **Renseignements : 02 40 63 25 82 - Golf de Nantes - RD 81 - 44360 Vigneux-de-Bretagne.**



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016

Finances - marchés publics

RÉVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2016

Suite à l'installation de nouveaux équipements funéraires, de nouveaux tarifs ont été fixés.

DURÉE DE CONCESSION	TARIFS ACTUELS	TARIFS À PARTIR DU 1 ^{ER} OCTOBRE 2016
Emplacement		
15 ans (2,30 m ²)	150 €	150 €
30 ans (2,30 m ²)	300 €	300 €
Emplacement pour enfant de moins de 7 ans		
15 ans (1,05 m ²)		75 €
Columbarium		
15 ans	250 €	250 €
30 ans	500 €	500 €
Cavurne		
15 ans	150 €	150 €
30 ans	300 €	300 €
Plaque identification jardin du souvenir		
15 ans		45 € avec fourniture de la plaque, 25 € en cas de renouvellement
Caveaux neufs*		
1 place (2,30 m ²)		820 €
2 places (2,30 m ²)		1 200 €
Caveaux occasions*		
1 place		385 €
2 places		570 €
3 places		755 €

* 1^{ère} concession : prix du caveau + prix d'une concession / en cas de renouvellement tarif de la concession uniquement

Durée de concession :

- Inhumations de corps en terre ou caveau : concessions de 15 et 30 ans.

- Columbariums et cavurne (pour dépôt d'urne après crémation) : concessions de 15 et 30 ans.

En cas de non-renouvellement, la famille pourra faire disperser les cendres au jardin du souvenir et apposer une plaque d'identification sur la colonne de dispersion.

- Colonne de dispersion / jardin du souvenir : concession de 15 ans.

Une plaque est fournie à la famille, charge à elle de la faire graver. Le coût de la plaque sera inclus dans le tarif de la première concession.

À échéance, toutes les concessions peuvent être renouvelées une ou plusieurs fois.

Adopté à l'unanimité

ZAC CŒUR DE BOURG MIRON : CONVENTION DE FINANCEMENT

À la demande de la commune, l'agence foncière de Loire-Atlantique s'est portée acquéreur des parcelles cadastrées AV 80-81-82.

Le Département attribue une subvention d'investissement de 45 954 € à l'agence pour ces acquisitions, d'un montant total de 440 000 € HT.

Adopté à l'unanimité.

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET OPÉRATIONNELLE - SECTEUR DU MIRON. AVENANT N°1

Dans le cadre du marché passé avec le groupement CERAMIDE – VENDREDI – SLC, il y a lieu de passer un avenant afin de prendre en compte les prestations complémentaires engendrées par la modification du projet :

- L'élargissement du périmètre de l'ancienne mairie pour un montant de 23 287,03 € HT

- La tenue de plusieurs réunions de travail et d'ateliers citoyens pour un montant de 6 100 € HT.

En conséquence, il est nécessaire d'augmenter le prix du marché de 29 387,03 € HT, soit un montant total de 135 744,44 € TTC.

Adopté à 23 pour et 6 abstentions.

Bâtiments communaux, voirie, assainissement, espaces verts

SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES 2016

Le conseil municipal décide de verser une subvention complémentaire aux associations suivantes, suite à l'organisation de diverses manifestations :

- Fête de la musique : 90 € à l'AMVP ; 90 € à la Société de chasse ; 235 € à l'ADEV

- Fête Nationale : 9,50 € à l'AMVP

Adopté à l'unanimité

TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX ET POSE DE MATÉRIELS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DE SÉVIGNÉ

Subvention d'équipement

Le SYDELA participe à hauteur de 52 % du montant des travaux d'effacement de réseau et de pose de matériels d'éclairage public, et à hauteur de 75 % du montant HT des travaux d'effacement du réseau électrique.

Les travaux d'effacement de réseau téléphonique restent en totalité à la charge de la commune.

Le coût total de ces travaux est estimé à 164 655.16 € TTC, avec une participation communale totale estimée à 78 601.93 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

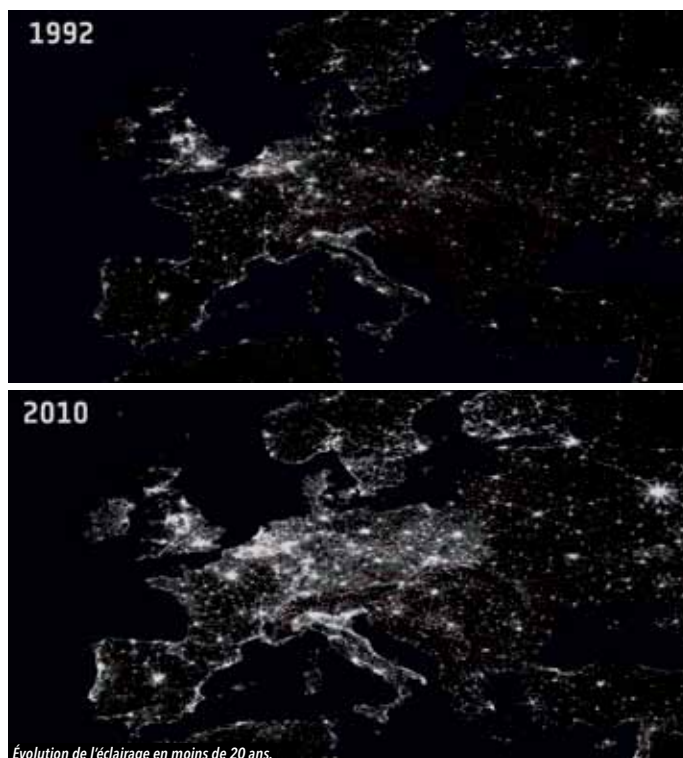
S'ADAPTER POUR RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE

En 50 ans, l'éclairage public s'est considérablement développé. S'il a permis de sécuriser la circulation ou mettre en valeur les villes, il est aussi devenu une véritable nuisance pour l'environnement : vie nocturne troublée, biodiversité menacée, émission de CO₂... Pour réduire les impacts de cette pollution nocturne, les collectivités sont amenées à adapter leur gestion de l'éclairage.

UNE ALTERNANCE JOUR/NUIT QUI S'ESTOMPE

En une cinquantaine d'années, l'homme a bouleversé l'alternance naturelle du jour et de la nuit en développant l'éclairage artificiel extérieur. La quantité globale de lumière émise la nuit n'a pas cessé d'augmenter depuis quelques décennies.

La France compte 9 millions de lampes, soit 1 lampe pour 7 habitants.



Évolution de l'éclairage en moins de 20 ans.

DES NUISANCES POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

Si l'éclairage nocturne a un coût énergétique certain, il a également un impact sur les populations animales, végétales et humaines. L'éclairage artificiel influence les cycles jour-nuit, aussi bien pour notre espèce que chez les autres animaux.

• Impacts sur les rythmes biologiques de l'homme

La lumière intrusive modifie la sécrétion de la mélatonine (hormone du sommeil), de la croissance, de l'horloge biologique et du système immunitaire. Elle perturbe également le sommeil.

• Impacts sur la biodiversité

Chez la faune et la flore, les cycles de vie sont également perturbés. Des insectes attirés par les lumières des lampadaires aux espèces nocturnes désorientées en passant par les problèmes de migration des oiseaux ou des poissons, les conséquences sont multiples.

• Impacts sur le paysage nocturne

En un siècle et demi, on a constaté des dégradations dans l'observation des comètes et du ciel étoilé. Avec une visibilité du ciel qui diminue fortement depuis les années 1980, les étoiles pourraient disparaître totalement du ciel des grandes villes à l'avenir.



Chauves-souris, chouettes, hiboux...
La pollution nocturne réduit les territoires de chasse et les refuges potentiels pour ces espèces.

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a publié en janvier 2013 un arrêté limitant fortement l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels : vitrines de commerces, bureaux et façades de ces mêmes bâtiments.

La Loi sur la transition énergétique confirme cette trajectoire avec l'inscription d'un volet spécifique à l'éclairage public et la nécessité d'exemplarité énergétique et environnementale : « Les collectivités doivent maîtriser la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses. »

LES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE CES IMPACTS : ÉCLAIRER MOINS, ÉCLAIRER MIEUX

Parmi toutes les actions à entreprendre pour préserver l'environnement, la lutte contre la pollution lumineuse est l'une des plus faciles et économiques à mettre en place. Il s'agit d'éclairer moins et de remplacer, dans la mesure du possible, les lampes les plus nocives par d'autres.

Il faut savoir que l'extinction nocturne est la solution la plus efficace pour réduire ses consommations et dépenses.

Les actions mises en place par la commune depuis septembre visent à répondre aux besoins des différents usagers tout en optimisant les consommations et l'efficacité énergétique :

- Réduction de l'éclairage d'une heure par nuit (extinction de 22h30 à 6h30, hors bourgs).
- Adaptation de l'éclairage des points d'arrêt en fonction des horaires de passage des cars.
- Achat de nouveaux équipements plus qualitatifs (lumière ciblée, lampes basses consommation).



La plupart des systèmes d'éclairage envoient une partie de leur lumière vers le ciel au lieu d'être orientés vers le sol.



L'observation du ciel étoilé menacée par la pollution lumineuse.

DES ASSOCIATIONS INVESTIES

L'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) est une association française qui œuvre, depuis près de 18 ans, pour la qualité de la nuit et lutte contre la pollution lumineuse. Elle s'attache à expliquer et à prévenir l'ensemble des effets des éclairages extérieurs nocturnes non adaptés et propose des solutions pour améliorer la situation actuelle et limiter collectivement la quantité globale de lumière émise la nuit.

La LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) s'est également associée aux actions de l'ANPCEN pour préserver la biodiversité nocturne, pour réduire la pollution lumineuse et éviter les dépenses générées par des niveaux de consommation d'énergie excessifs.

SÉCURITÉ ET INCIVILITÉ

L'EXTINCTION NOCTURNE TOTALE...

- entraîne une légère baisse de la délinquance en zone rurale,
- limite les rassemblements de jeunes sur l'espace public,
- améliore la prudence des conducteurs (vitesse réduite),
- 80 % des vols et agressions ont lieu de jour.

Sources : gendarmerie nationale

QUELQUES CHIFFRES

89 %

de points lumineux supplémentaires en 20 ans en France.

590 000 tonnes

de CO2 sont émises chaque année en France à cause de l'éclairage public.

80 %

de la population mondiale vit sous un ciel pollué par la lumière artificielle.

8 000 communes

pratiquent une extinction nocturne.

17 %

du budget des consommations énergétiques des communes sont dédiés à l'éclairage public.



30% des points lumineux sont inutilisés.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VIGNEUX-LA PAQUELAIS

DES JACHÈRES FLEURIES SUR LA COMMUNE

La Société de chasse réalise, sur des parcelles incultes ou laissées à l'abandon, des jachères fleuries et des cultures à gibier.



Les graines sont mises à la disposition de la Société de chasse de Vigneux-La Paquelais par la Fédération Départementale des Chasseurs de Loire-Atlantique. Ces jachères fleuries, que l'on retrouve en bordure des routes, viennent embellir le paysage communal. Elles représentent également un intérêt pour :

- L'environnement : elles contribuent au maintien de la qualité de l'eau, protègent les sols de l'érosion et favorisent la pollinisation et la biodiversité.
- La faune : elles préservent la faune sauvage et ses habitats, elles sont des lieux de nourriture, de reproduction et de refuge contre les intempéries et prédateurs.

JARDINAGE

BROYEZ VOS DÉCHETS VERTS À LA TONDEUSE

Vendredi 11 novembre, une démonstration de broyage à la tondeuse est organisée aux pépinières du Val d'Erdre, à Saint-Mars-du-Désert.



Cette démonstration vous permettra de constater que vous pouvez broyer les déchets verts de votre jardin avec une simple tondeuse, sans l'endommager.

L'utilisation du paillis obtenu, en complément du compost, garantit une terre rendue fertile, des plantes plus productives et en meilleure santé. En adoptant les pratiques de compostage et de paillage, l'entretien du jardin est facilité : moins de corvées de désherbage, de binage et d'arrosage. Que vous pratiquiez déjà ou que vous débutiez, venez échanger avec un spécialiste à propos de ces gestes simples et efficaces.

- **Vendredi 11 novembre de 9h à 18h.** Aux Pépinières du Val d'Erdre, lieu-dit Les Places, Saint-Mars-du-Désert (à l'entrée du bourg en venant de Petit Mars). Accès libre.

ACIPA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire 2016 de l'ACIPA (Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes) aura lieu **samedi 26 novembre à 14h**, salle de la Papinière à Sucé-sur-Erdre.

DÉCHÈTERIE

PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER

À compter du lundi 31 octobre 2016, la déchèterie fermera à 17h au lieu de 18h.
Lundi : 9h-12h/14h-17h
Mercredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h/14h-17h
Prochaines collectes de la ferraille : samedis 12 et 19 novembre.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- Ordures ménagères : en raison du mardi 1^{er} novembre, la collecte des bacs à ordures ménagères sera décalée au vendredi 4 novembre.
- Sacs jaunes : les prochaines collectes auront lieu les **jeudis 10 et 24 novembre.**
- **Retrouvez les calendriers de collecte et horaires des déchèteries sur www.trivolution.fr**

CENTRE DE TRI

PROCHAINE VISITE LE 18 NOVEMBRE

La prochaine visite du centre de traitement des déchets aura lieu **vendredi 18 novembre, de 10h à 12h.** Une visite, deux découvertes :

- Le centre de tri des sacs jaunes, lieu de transit des emballages avant leur recyclage,
- Le centre d'enfouissement, lieu de stockage ultime de vos ordures ménagères.
- **Sur réservation : au 0810 05 10 20 ou animateur.dechets@cceg.fr**
Site des Briulles à Treffieux

SERENHA : VOTRE SERVICE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

SERENHA est un nouveau service public de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres, qui accompagne les particuliers dans leurs travaux de rénovation.

Après une première prise de contact, un conseiller spécialisé vous aidera gratuitement et de façon individuelle, pour faciliter vos démarches, de la conception de votre projet au suivi post-travaux.



**ENTRETIEN AVEC
FABRICE
DESENFANT,
CONSEILLER
RÉNOVATION
SERENHA**

Dans quel cadre a été mis en place ce nouveau service ?

Serenha a été créé dans un double objectif : dynamiser le territoire en termes d'activité économique autour de la rénovation énergétique et réduire notre impact sur l'environnement grâce aux travaux d'amélioration de l'habitat.

Quels sont vos domaines d'intervention ?

J'interviens auprès des entreprises et habitants du territoire. D'un côté, j'incite les professionnels de la rénovation à se former et se qualifier RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), un label indispensable pour les particuliers souhaitant bénéficier d'aides financières. De l'autre, j'accompagne les particuliers dans la réflexion et la mise en place de travaux de rénovation dans leur logement. Je les mets en lien avec les entreprises et artisans qualifiés du territoire.

Concrètement, quelles sont les aides que vous pouvez apporter aux propriétaires ?

Cela va de la simple prise de conscience (mon logement consomme beaucoup d'énergie, je peux y remédier en adoptant de nouvelles pratiques ou en réalisant des travaux), à l'accompagnement dans les phases de travaux, jusqu'aux conseils pour « savoir vivre » dans un logement rénové. Selon les demandes, nous orientons également vers des services partenaires : info-énergie, SOLiHA... Mais Serenha est la porte d'entrée pour toute demande liée aux conseils en économie d'énergie dans l'habitation.

Comment se déroule une visite-type dans un logement ?

La visite chez l'habitant dure environ une heure. J'apporte un regard technique sur le logement, l'isolation

par exemple, et j'essaie aussi de faire ressortir les comportements des habitants, leur donner des conseils. Si les propriétaires le souhaitent, je peux réaliser une simulation énergétique et thermique du logement, pour orienter sur les travaux, connaître leur coût ainsi que les gains d'énergie qui pourront être dégagés. Je peux ensuite proposer trois scénarios : un avec les actions élémentaires, un autre avec les actions permettant d'améliorer de 25 à 40% sa performance énergétique, et enfin un scénario présentant les actions pour accompagner vers un Bâtiment Basse Consommation.

• **Contactez Fabrice Desenfant, conseiller de la rénovation Serenha au siège de la Communauté de Communes à Granchamp-des-Fontaines : 02 28 02 01 11 - 07 63 63 52 64**
Plus d'informations sur : www.serenha.fr



LES FOULÉES VIGNOLAISES

TRAIL DES 2 CLOCHERS 2016 : UNE 20^È ÉDITION SOUS LE SIGNE DE LA FÊTE

Pour les 20 ans du Trail des 2 clochers, les participants sont venus nombreux : 360 marcheurs, coureurs et vététistes se sont élancés sur les différents parcours proposés par les Foulées vignolaises.

À l'invitation de l'association à soutenir Les Virades de l'espoir dans la lutte contre la mucoviscidose, les participants ont répondu de belle manière : **leur générosité a permis de collecter 3070 euros**. Merci à eux. Un grand nombre de coureurs sont venus déguisés, avec des tenues très colorées, dans une ambiance festive suivant les consignes pleines de malice d'un animateur magicien très apprécié. Sous un soleil complice, cette 20^È édition, préparée avec le soutien des services municipaux de la commune et des associations de commerçants et artisans de Vigneux et de la Paquelais, a été un réel succès. Les Foulées vignolaises vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le 1^{er} octobre 2017 pour la 21^È édition.



ASSOCIATION LES SENTIERS PÉDESTRES

UNE SORTIE À NOIRMOUTIER TRÈS APPRÉCIÉE

Notre série de sorties du dimanche de l'année s'est terminée en beauté et sous un franc soleil le dimanche 25 septembre, pour 30 d'entre nous, sur la charmante île de Noirmoutier.



Jacky, notre Noirmoutrin, nous avait préparé un joli circuit au départ de l'Herbaudière, tout au bout de l'île. Nous avons longé la côte ouest entre plage et marais dans la forêt de pins, atteint la pointe du devin et son sable fin, puis pique-niqué

au Port de Morin, partagé vin et gâteaux puis continué entre les marais salants.

Pour clore la journée, nous nous sommes rendus au passage du Gois, avons vu la mer descendre à grande vitesse puis nous nous sommes engagés sur la célèbre route submersible. Ce fut une pure journée de plaisir, même si les mollets étaient un peu fatigués.

Nous continuons à nous retrouver pour 8 à 10 km chaque jeudi.

À noter : **l'assemblée générale de l'association le 9 décembre à 20h30, salle du Grand Calvaire.**

Venez pour le bilan et les reportages photos des sorties proches ou lointaines.

YOGA POUR TOUS

DES PLACES DISPONIBLES POUR LE YOGA

Les cours de Yoga ont repris avec succès. Pour les adultes : quelques places pourraient être vacantes. Si vous êtes intéressé(e), contactez Ghislaine Nicolet au 06 67 74 32 96. Pour les enfants, les inscriptions sont encore possibles. Appelez Sophie Carrière au 06 83 37 66 02.

VIGNEUX VOLLEY

CONCOURS DE BELOTE

Le club de Vigneux Volley organise un concours de belote sans annonce **le dimanche 20 novembre**. Inscriptions à partir de 14h à la salle Jules Verne.

Bar et restauration sur place.

Tarif : 6 € par personne.

• **Renseignements :** vigneux.volley.44@gmail.com

LE REBOND APRÈS LES VACANCES

Après avoir façonné nos corps d'athlètes au mois de septembre, bataillé dur en octobre pour digérer le rythme du championnat, nous ne nous accordons qu'une légère trêve à la Toussaint.

La boule orange sera encore la reine des fêtes d'Halloween... Pas la citrouille, mais notre fameux ballon de basket. Nos jeunes pousses vont en effet disputer un tournoi chez nos voisins et co-équipiers de club stéphanois le samedi 29 octobre. La part belle sera une nouvelle fois donnée au sport et... aux sucreries ! Et pour suspendre un peu le temps de cette cadence effrénée, nous invitons tous les amis, les parents et grands-parents, les frères et sœurs, les doudous et nin-nins, au repas du club le **samedi 5 novembre**. Après nous avoir vus dribbler, shooter, passer, nous vous proposons de ripailler, danser et chanter. Le basket est un sport mais un jeu avant tout.



LANCEMENT DE LA SAISON



HBC Gesvres, le club de handball des communes de Grandchamp-des-Fontaines, Treillières et Vigneux-de-Bretagne, accueille 220 licenciés, dont une trentaine de Vignolais. En présence de Joseph Bézier, du président du comité départemental de la fédération de Handball et des représentants des communes de Treillières et Grandchamp-des-Fontaines, le Handball Club du Gesvres a ouvert la saison 2016-2017 le 17 septembre lors d'une **cérémonie de remise de maillots d'entraînement aux licenciés du club**. Devant près de 300 personnes, les officiels ont souligné le caractère novateur de la démarche intercommunale du club.

• **Infos :** handballtreillieres.clubeo.com

UN MOT DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU TENNIS CLUB VIGNOLAIS



**DENIS VALENCE,
PRÉSIDENT
DU TENNIS CLUB
VIGNOLAIS**

« Bien que licencié depuis cinq ans au TCV, j'ai été 'enrôlé' depuis peu - l'année dernière - au bureau. Je me retrouve pour cette nouvelle saison président de cette association, à la suite de Stéphanie Bazin qui laisse la main après six ans de fort investissement. Il fallait bien un volontaire ! Je me projette dans cette nouvelle aventure en étant entouré d'une équipe de bénévoles motivés et actifs, et avec plein d'idées dans la tête pour que cette association soit dynamique. Mon objectif est que tous les adhérents y trouvent ce qu'ils recherchent : découverte, apprentissage, compétition ou convivialité, pour les bouts de chou de cinq ans autant que pour les 'anciens' qui ont dépassé le demi-siècle. »

DE NOUVEAUX COURS POUR LES JEUNES

Pour cette nouvelle saison, le Tennis Club de Vigneux a ouvert de nouvelles sessions de cours collectifs pour les jeunes.

Il reste encore quelques places pour les cours du mercredi matin, mercredi après-midi et samedi matin, pour les enfants de 6 à 13 ans.

• **Renseignements :**
Denis Valence
au 07 85 56 97 32
tenniscubvigneux@gmail.com

MÉLIE DANSE

À MÉLIE DANSE, ON PENSE À TOUS LES PUBLICS !

Mélie Danse propose un large éventail d'activités pour satisfaire le public. Exemple avec le cours de renforcement musculaire.



L'association propose, tous les mardis soir, un cours de renforcement musculaire et d'exercices au sol, le tout teinté par la méthode Pilates. Ce cours qui s'adresse aux ados et adultes permet d'augmenter sa souplesse, renforcer ses muscles, réduire son stress, améliorer sa coordination, augmenter sa capacité de concentration et procurer un sentiment durable de bien-être ! Le cours est enseigné dans des conditions optimales, par petits groupes. Le professeur prodigue des conseils très personnalisés permettant une

superbe progression, comme en témoigne une élève : « Je pratique ce cours depuis deux ans, et je vous assure que si un soir j'arrive avec des douleurs quelque part, je repars sans, comme si je les laissais dans la salle ! Je ressors étirée, grandie, recentrée et tellement détendue... un vrai bonheur ».

Les membres de l'association vous convient à l'A.G. qui se tiendra le **mercredi 16 novembre à partir de 20h45 à la salle du Grand Calvaire**, afin de faire le point sur l'année écoulée et les projets pour 2017. Nous vous attendons nombreux afin de soutenir l'association. Si vous le souhaitez, c'est l'occasion de rejoindre le bureau car elle a encore besoin de bénévoles.

• **Renseignements** : <http://meliedanse.e-monsite.com> ou sur notre page facebook
Les cours de renforcement musculaire ont lieu le mardi soir à 20h15 à la salle du Grand Calvaire.

ENTENTE SPORTIVE VIGNOLAISE (ESV)

LES U14/U15 INVITÉS À LA BEAUJOIRE

Samedi 1^{er} octobre, 14 joueurs de l'équipe U14/U15 ont été invités par le FC Nantes lors de la rencontre de Ligue 1 FC Nantes/SC Bastia. Accompagnés par Damien Legal et Thierry et Simon Vincendeau, ils étaient conviés à accueillir les joueurs lors de leur entrée sur le stade et à ramasser les balles. Les enfants ont eu le plaisir de fouler le terrain, d'approcher leurs idoles et de porter des survêtements aux couleurs du FCN. La joie se lisait sur leur visage. Tous garderont de cette journée un excellent souvenir (y compris les accompagnateurs) !



Les joueurs de l'équipe de Damien Legal, ramasseurs de balles lors du match FC Nantes/SC Bastia à La Beaujoire.

TENNIS DE TABLE VIGNEUX-LA PAQUELAIS

UN AUTOMNE CHARGÉ AU TTVP

C'est avec un effectif constant que le TTVP a débuté la saison 2016-17 et c'est donc avec nos « anciens » du club que nous allons transformer nos nouvelles têtes en futurs champions ! Pour info : les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année. Cette année, nous avons engagé deux équipes en championnat Ufolep : une dans le tableau Honneur (niveau confirmé) et l'autre dans le tableau Excellence (niveau expert) où nous espérons nous distinguer encore une fois. La première journée s'est déroulée le 7 octobre. Le 9, nous avons eu l'opportunité d'organiser le Challenge JB Daviais (compétition départementale Ufolep), qui a accueilli une petite centaine de pongistes. C'était l'occasion pour nos petits nouveaux de découvrir le déroulement d'une compétition Ufolep. Le 21, nous avons reconduit notre partenariat avec nos voisins de Cordemais pour un entraînement commun (qui sera renouvelé 4 fois cette saison). Cela se fera aussi avec St-Étienne-de-Montluc (principalement pendant les vacances scolaires et/ou le jeudi soir avec les adultes). Ce mois-ci sera bien fourni également :
Le 4 : 2^e journée de championnat
Le 11 : départementaux A (Ufolep ou FFT-Ufolep)
Le 18 : 3^e journée de championnat
Le 27 : départementaux B (exclusivement Ufolep)
• **Renseignements** : **Pascal Mersezon** (président) au 06 35 94 84 38 ou ttvp44@free.fr

LE FOOTBALL SE FÉMINISE !

L'ES Vigneux propose de pratiquer le football féminin au sein d'une équipe à 5, à 8 ou à 11 selon la catégorie d'âge. Vous avez entre 5 et 35 ans ? Venez nous rejoindre !

• **Renseignements** : **Karine Pichon** par mail loulouany@gmail.com ou tél. 06 61 94 39 66



AMÉNAGEMENT

UNE NOUVELLE ENTRÉE DE BOURG

Mercredi 5 octobre, une quarantaine de personnes s'est rendue à la réunion présentant les travaux qui vont avoir lieu rue de Sévigné.

Animée par le cabinet 2LM, la réunion a permis aux habitants de découvrir les nouveaux aménagements programmés pour l'entrée sud-est du bourg de Vigneux.

CRÉATION D'UN GIRATOIRE

Le double giratoire sera aménagé au niveau de la Maison de santé afin de sécuriser le carrefour et améliorer la visibilité.

La chaussée va également bénéficier d'un élargissement.

AMÉNAGEMENT D'UN CHAUDIDOU (CHAUSSÉE CIRCULATION DOUCE)

Le principe du Chaucidou consiste à offrir un espace aux cyclistes, via un nouveau partage de la chaussée. Il s'agit de créer un espace mixte (bande) que les cyclistes pourront s'approprier. Les différents usagers se partageront ainsi la route,

ce qui entraînera la réduction de la vitesse automobile pour plus de sécurité.

Les travaux englobent également la création de **deux plateaux surélevés**, l'aménagement de **trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite** ainsi que **15 places de stationnement**.

Les travaux d'enfouissement des réseaux vont débuter fin novembre et **les travaux de voirie en janvier, pour une durée d'environ six mois**.



Exemple de double giratoire



Exemple de chaudidou

VOIRIE

RUE SAINT MICHEL : CRÉATION D'UN PLATEAU SURÉLEVÉ



Exemple de plateau surélevé

Des travaux vont avoir lieu rue Saint Michel afin d'améliorer la sécurité des automobilistes. La chicane, créée lors de la construction de la Résidence de La Violette en 2013, pose des problèmes de sécurité. Afin d'y remédier, des travaux vont avoir lieu d'ici la fin de l'année : elle sera supprimée pour laisser place à un plateau surélevé.

EAU ET PAYSAGE

DES AMÉNAGEMENTS SUR LES BORDS DU GESVRES

Le 24 septembre dernier, Joseph Bézier et Martine Maillard se sont rendus au Château du Haut Gesvres à Treillières, où étaient présentés les futurs aménagements de la Vallée du Gesvres. Ce projet, qui a pour objectif de révéler les paysages des bords de Gesvres, est piloté par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire. La commune, comme celle de Treillières, sera tout particulièrement concernée par ces aménagements. Plus d'informations dans un prochain numéro du Petit journal.



ASSAINISSEMENT

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux pluviales aura lieu du **8 novembre au 9 décembre**.

Les permanences du commissaire enquêteur, M. Daniel Filly, auront lieu en mairie :

- Mardi 8 novembre, de 9h à 12h
- Lundi 21 novembre, de 14h à 17h
- Vendredi 9 décembre, de 14h à 17h

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie, aux horaires d'ouverture.

• **Renseignements :**
02 40 57 44 20

LA QUESTION QUI AGITE LES HABITANTS

POURQUOI LAISSE-T-ON LES MAUVAISES HERBES SUR LES TROTTOIRS ?

De nombreux habitants interpellent régulièrement les services ou élus municipaux au sujet des « mauvaises » herbes sur les trottoirs, considérant cela comme une négligence. Ils s'interrogent sur le fait que la commune n'intervienne pas. Explications.



Longtemps, il a été possible de se débarrasser des « mauvaises herbes » qui poussent le long des murs, sur les trottoirs ou en bordure de chaussée, par la pulvérisation de produits phytosanitaires.

Aujourd'hui, ces méthodes nocives pour l'homme (cancer) et son environnement (notamment la pollution des nappes phréatiques) sont à proscrire. **Dans deux mois, l'usage des pesticides dans les espaces verts gérés par les collectivités territoriales sera d'ailleurs interdit.**

DE NOUVELLES MÉTHODES D'ENTRETIEN

En 2011, la commune a fait le choix de bannir les pesticides en signant la charte « zéro phyto » et, depuis deux ans, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé sur la commune. Ces nouvelles méthodes d'entretien nécessitent un travail manuel beaucoup plus important, aussi les agents des espaces verts ont adapté leurs pratiques, le désherbage est désormais thermique ou manuel. Il n'est donc aujourd'hui plus possible d'intervenir

régulièrement sur les trottoirs. Il ne s'agit pas de se laisser « envahir » mais de laisser plus de place à certains endroits à ces herbes, là où, avant, la tolérance zéro était de mise.

DES HERBES PAS SI « MAUVAISES »

Les herbes qui poussent sur les murets et les trottoirs ne sont ni mauvaises ni sales : elles s'inscrivent naturellement dans notre patrimoine végétal.

Sans traitement chimique, c'est un peu la nature qui reprend ses droits. Aussi, apprenons à tolérer ces herbes et vivre avec. Les habitants gênés par les herbes sauvages sont toutefois autorisés à supprimer celles se trouvant devant leur propriété (à la main bien sûr !).



SANTÉ

NUMÉROS D'URGENCE

- **Pompiers** : 18
- **Urgence médicale** : 15
- **Pharmacie de garde** : 32 37
- **SAMU 44** : 02 40 08 22 22
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Numéro d'appel d'urgence** : 112
- **4 défibrillateurs sont accessibles**

sur les façades de la salle Jules Verne, du complexe sportif, des salles du Grand Calvaire et du groupe scolaire Saint-Exupéry (côté Planète B612).



- **Numéro d'astreinte des élus** : 06 74 96 18 27

CITOYENNETÉ

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez changé d'adresse tout en restant sur la commune de Vigneux-de-Bretagne ?

Nous vous remercions de contacter le service élections au 02 40 57 39 50 ou accueil@vigneuxdebretagne.fr afin que votre nouvelle adresse soit prise en compte.

Vous êtes nouvel habitant sur la commune ?

N'attendez pas le 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales ! Connectez-vous sur mon.service-public.fr ou rendez-vous à l'accueil de la mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (de moins de trois mois) pour procéder à votre inscription sur les listes électorales.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans et avant la fin du 3^e mois suivant leur anniversaire. Les jeunes doivent se présenter à la mairie munis d'une carte d'identité et du livret de famille des parents. Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

- **Renseignements** : 02 40 57 39 50 accueil@vigneuxdebretagne.fr

FESTIVITÉS

LA FÊTE AUX VILLAGES



LA HAIE, LE CHÂTEAU

C'est dans une ambiance médiévale qu'a eu lieu la 28^e fête des villages de La Haie et Le Château. Près de 40 personnes s'y sont retrouvées. De la plus jeune (Madeleine, 17 mois) au plus ancien (Donatien, 90 ans), tout le monde était costumé et l'ambiance des plus sympathiques. Au programme des festivités de nos hôtes Vincent, Caroline, Alann et Aurore : repas champêtre, course à l'œuf, tir à la corde, blind test, élection du maire (Nicolas) et du Shérif (Claire). Une journée de détente qui permet de se divertir et de mieux se connaître.

LA CROIX DE PIERRE

C'est sous le soleil encore estival que les riverains de la Croix de Pierre ont fêté les 30 ans de leur lotissement. Un moment de détente, qui s'est déroulé dans la plus grande convivialité et qui a permis à tous de passer une excellente journée. Au fil du temps, certaines familles sont parties et d'autres sont arrivées, avec de fait parents et désormais petits-enfants. Tous sont très dynamiques. Pour preuve, rendez-vous est pris pour l'an prochain !



CIMETIÈRES

REPRISE DES CONCESSIONS NON RENOUVELÉES

Dans le cadre de la gestion des cimetières de Vigneux et La Paquelais, il est nécessaire de procéder à la reprise des sépultures dont les concessions sont échues.

À défaut de renouvellement dans un délai de deux ans, les terrains reviennent à la commune, quel que soit leur état et selon la réglementation en vigueur « sans aucune formalité et sans la moindre mesure préalable de publicité ». Toutefois, nous nous efforçons d'écrire aux concessionnaires ou ayant-droit à l'adresse connue des services pour les informer de l'échéance de la concession. Il est alors possible de renouveler la concession ou de l'abandonner. Aussi, nous vous informons que **la commune procédera au cours de 2017 à la reprise de ces concessions échues**, notamment au cimetière de Vigneux.



COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'Union Nationale des Combattants de Vigneux-La Paquelais et la municipalité vous convient aux cérémonies de commémoration de l'armistice de 14-18, qui auront lieu vendredi 11 novembre.

- 11h : dépôt de gerbes au cimetière de Vigneux.
- 11h30 : dépôt de gerbes au cimetière de La Paquelais suivi de la remise des médailles et du verre de l'amitié à la salle Jules Verne.



EN BREF

REPAS DE CLASSE 1946

À défaut de pouvoir participer au repas des seniors, puisque nous sommes trop jeunes, nous vous proposons de nous retrouver au **restaurant Brit Hôtel à Vigneux-de-Bretagne, le vendredi 2 décembre à partir de 19h30**. Les conjoint(e)s sont les bienvenus ainsi que les personnes nées sur la commune mais n'y résidant plus.

Prix du repas : 30€ - Date limite d'inscription : 21 novembre. Un acompte de 20€ par personne sera demandé.

• Renseignements :

JP Fessard au 02 40 57 13 79

M. Priou au 02 40 57 38 04

PRESSE

Vous souhaitez promouvoir une activité, un événement, un anniversaire de club ? Pensez à contacter les correspondants locaux !

• **Ouest France** : Olivia Roger
06 28 65 92 48 - rogerolivia31@gmail.com

• **Presse Océan** : Frédéric Suzanne
06 09 64 63 66 - frsuz@orange.fr

FERMETURE MAIRIE

Compte tenu du vendredi 11 novembre, la mairie sera fermée le **samedi 12**. Merci de votre compréhension.

NOVEMBRE

SAMEDI	5	INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS	Inscriptions au centre de loisirs pour les vacances de Noël, organisées par l'Association Loisirs Jeunesse. De 9h à 12h à la Planète B612.
SAM.-DIM.	5-6	ARTISTES EN FAIT !	Samedi de 14h à 18h30 et dimanche de 10h à 18h (voir plus bas).
DIMANCHE	6	JE CONTE POUR TOI	Histoires et animations. De 10 à 11h pour les 0-3 ans et de 11 à 12h pour les 4-6 ans à la bibliothèque municipale (La Paquelais).
DIMANCHE	6	SPECTACLE HORS-SAISON	« Labo d'impro » (théâtre d'improvisation) par l'association Catégorie libre. Tout public dès 6 ans. À 15h, salle Cassiopée à Notre-Dame-des-Landes. Tarif : 5 €. Infos : www.hors-saison.fr
MARDI	8	RÉUNION D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES	Information sur le Congé Individuel de Formation (CIF). De 12h à 13h30 à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Grandchamp-des-Fontaines.
MARDI	8	CONSEIL MUNICIPAL	À 19h30 à la salle du conseil.
VENDREDI	11	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE	Cérémonies de commémoration de l'armistice de 14-18. À 11h au cimetière de Vigneux et 11h30 au cimetière de La Paquelais.
SAM.-DIM.	12-13	JUBILÉ DE JÉRÔME PINEAU	Match de gala samedi à 14h30 au complexe sportif, rando VTT dimanche à 10h (départ au parking Jules Verne). Renseignements : ipaj.sarl@orange.fr
MARDI	15	SOIRÉE-DÉBAT CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	Soirée-débat sur le thème « comment travailler autrement près de chez soi ? » Espaces de coworking, bureaux partagés, espaces de télétravail... De 19h à 21h, Salle Sud à Nort-sur-Erdre. Entrée libre et gratuite. Renseignements : 02 40 12 32 88 - conseil.developpement@cceg.fr
SAMEDI	19	REPAS DES SENIORS	Repas de Noël pour les seniors. À partir de 12h30 à la salle Jules Verne.
DIMANCHE	20	CONCOURS DE BELOTE	Concours de belote sans annonce organisé par Vigneux Volley. Inscriptions à partir de 14h à la salle Jules Verne. Tarif : 6 € par personne.
VENDREDI	25	SPECTACLE HORS-SAISON	« J'ai trop peur » (théâtre) par la Compagnie du Kairos. Tout public dès 8 ans. À 20h30, salle Denise Grey à Fay-de-Bretagne. Tarif : 5 €. Infos : www.hors-saison.fr
SAM.-DIM.	26-27	MARCHÉ DE NOËL DU GOLF	Quatrième édition du Golf de Nantes-Vigneux. Samedi de 10h30 à 19h et dimanche de 10h30 à 18h au Golf de Nantes (Route Départementale 81).



ARTISTES EN FAIT !

SAMEDI ET DIMANCHE 5 ET 6 NOVEMBRE

Les 5 et 6 novembre, plus de 25 artistes seront réunis au groupe scolaire Saint-Exupéry pour présenter leurs œuvres et dévoiler leurs techniques de création au public.

Des initiations pour petits et grands seront également au programme. De nombreuses pratiques artistiques y seront représentées : création de papier, gravure, ferronnerie d'art, sculpture sur bois, modélisme, création de bijoux, origami, chantournage, etc.

Samedi de 14h à 18h30 et dimanche de 10h à 18h
Plus d'informations sur www.vigneuxdebretagne.fr